

**PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 25 ENTRE L'AUTOROUTE 440 ET
LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA**

Mémoire déposé au BAPE par

**M^{me} Josée Girard
7 juin 2005**

Laval, le 7 juin 2005

OPINION A L'ÉGARD DU PONT DE LA 25

A qui de droit.

Apprendre le refus de Montréal dans la construction du pont de la 25 m'apporte à moi et ma famille une grande déception et une incompréhension totale de cette décision qui désavantage autant les montréalais que les lavallois.

J'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de travailler à Montréal pour mon employeur dont différents bureaux sont installés dans différents endroits dans cette ville. J'ai abandonné ces emplois pour me retrouver à Laval où j'ai un travail à 15 minutes de la maison. La congestion des ponts reliant Laval à Montréal est insupportable et m'incite donc à l'éviter à tout prix. Avec la construction du pont de la 25, je n'hésiterai pas à accéder à un bureau de Montréal, aidant ainsi à faire rouler l'économie de Montréal, tout en demeurant dans la ville où je suis née et où j'habite avec ma famille.

En ce qui concerne ma fille, elle fréquentera une école de Montréal en septembre prochain. Je devrai la reconduire matin et soir et j'apprends déjà la congestion du pont que je devrai emprunter afin qu'elle puisse fréquenter cette école privée, n'ayant pu être acceptée dans une école privée à Laval. La construction du pont de la 25 désembouteillera les ponts déjà existants et m'incitera davantage à traverser vers Montréal pour différents services, besoins et opportunités.

De plus, nous avons dû quitter une agence de publicité de Montréal dont ma fille faisait partie et pour laquelle elle désirait faire carrière, car le temps perdu pour se rendre à différentes auditions à Montréal était énorme. Encore là, la construction d'un pont pourrait changer bien des choses car la facilité d'accès nous permettrait de profiter de plusieurs services à Montréal et profiterait à l'économie de cette ville.

Nous voulons ce pont que nous attendons depuis si longtemps.

Merci !